

RÉSIDENCE GÉNÉRALE
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE AU MAROC
CASA BLANCA MILITAIRE
LE MARÉCHAL DE FRANCE
RÉSIDENT GÉNÉRAL
Commandant en Chef

a
Au Q.G., à Agadir, le 9 Juillet 1921

Voyage du Président

N° I.120 Bis C.M.

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE FRANCE AU MAROC	
Direction du Service des Renseignements	
Arrivé le	12/ 1102975
Classement	12

NOTE de SERVICE

Le Maréchal Commandant en Chef a examiné sur place les différentes questions qui ont fait l'objet des travaux de la Commission réunie à Agadir les 13, 14 et 15 Mars 1921 (voir procès-verbal du 15 Mars). Il confirme son approbation des décisions prises dont il a été rendu compte par M. le Directeur Général Adjoint des Travaux Publics, Président de la Commission au rapport administratif du 21 avril 1921 sous réserve des observations suivantes:

I°.- HOPITAL.- L'emplacement proposé convient peut être parfaitement au point de vue médical, mais il présente les graves inconvénients suivants :

- a) Difficulté d'accès et éloignement de la future ville européenne.
- b) Impossibilité de faire arriver l'eau par gravité.

Il semble que l'hôpital serait plus avantageusement placé dans la partie Nord du terrain militaire, dans le voisinage du réservoir d'eau. L'étendue du terrain permet d'ailleurs d'y implanter cette formation sanitaire sans gêner en quoi que ce soit les besoins militaires .

La question est à étudier à nouveau en tenant compte des suggestions ci-dessus .

.....

2°.- INFIRMIERIE - AMBULANCE.- En attendant la construction de cet hôpital qui sera de type mixte puisque la population civile croîtra rapidement tandis que la population militaire décroîtra, et qui nécessitera des crédits importants et un temps considérable, il faut vivre. Or, l'infirmerie actuelle, organisée dans la Kasbah présente des inconvénients inadmissibles (difficulté d'accès, fatigues imposées aux malades, manque d'eau, etc ...). Il y a donc son transfert dans le Camp A, vraisemblablement lieu d'étudier immédiatement/à l'extrémité Est qui paraît devoir être facilement aménagée, dont l'accès est facile pour les civils comme pour les militaires, et où l'eau va arriver incessamment .

Un projet devra être étudié d'urgence, dans cet ordre d'idées, par les autorités locales. Le personnel actuellement logé dans la partie du camp à céder à l'ambulance pourra être logé soit à la kasbah, soit dans les baraques rendues disponibles par le départ imminent de la Marine, soit dans des baraques Adrian montées à cet effet .

3°.- SECURITE DE LA VILLE NOUVELLE.- La suggestion formulée en vue de transférer dès maintenant le casernement de la cavalerie sur l'emplacement réservé à l'autorité militaire, entre la ville indigène projetée et la ville nouvelle européenne ne saurait être retenu faute de crédits .

La sécurité sera d'ailleurs mieux assurée et

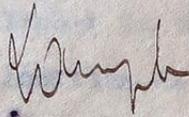
.....

à moins de frais par la construction de deux (ou trois)
blockaus faciles à installer et à occuper ./.

Lyautey.

Pour Ampliation :

Le Chef du Cabinet Militaire .



Destinataires :

Monsieur le Commandant du Cercle d'Agadir

- d°- le Commandant de la Subdivision de Marrakech.
- d°- le Directeur du Service de Santé à Rabat
- d°- le Général Commandant le Génie à Rabat
- d°- le Lt-Colonel Directeur des Renseignements.
- d°- le Colonel Chef d'Etat-Major Rabat
- d°- le Secrétaire Général du Protectorat Rabat
- d°- le Directeur des Travaux Publics

Cabinet Civil pour Monsieur HOMO.